

III. L'ACTIVITE TOURISTIQUE ET LE SECTEUR DES SERVICES EN FRANCE

Etude de cas : le Mont-Saint-Michel, un site touristique majeur face aux défis du développement durable

A. UN SITE TOURISTIQUE DONT LES AMENAGEMENTS PRESENTENT DES ENJEUX FORTS...

Durée totale : l'essentiel de la première séance (45 minutes)

Lieu : salle multimédia

Matériel : connexion Internet / vidéoprojecteur pour la correction / fiche d'activité élève (voir ci-dessous, pages 3 et 4 de ce document)

Possibilité d'utiliser Edu-pad pour un travail collaboratif : <http://edu-pad.ac-versailles.fr/>

1. Introduction : présentation de l'EDC

- distribution des fiches d'activité et explication des consignes de travail

- projection du document Thinglink : <http://www.thinglink.com/scene/625296365651492866>

(on peut aussi projeter l'introduction de la vidéo « Attention grands travaux » utilisée pour l'activité suivante)

Durée : 5 minutes

2. Travail en autonomie des élèves à partir d'un site Internet

- site du syndicat mixte chargé de l'aménagement de la baie :

<http://www.projetmontsaintmichel.fr/index.html>

- possibilité de visiter en complément le site de l'UNESCO : <http://whc.unesco.org/fr/list/80/> (présentation rapide du site + localisation + photos + menaces pesant sur le site dans rubrique « indicateurs »)

Travail : les élèves doivent compléter le tableau (groupe de deux si nécessaire).

Durée : 15 à 20 minutes (selon la classe)

3. Mise en commun : correction du tableau

Durée : 20 à 25 minutes selon la classe

4. Présentation du travail suivant : constitution des groupes, consignes et début du travail (voir séance 2).

Durée : 5 à 10 minutes

B. ...D'OU DES CONFLITS D'ACTEURS

Durée totale : une partie de la première séance + une partie de la deuxième séance (60 minutes)

Lieu : salle multimédia

Matériel : connexion à Internet non indispensable si les extraits vidéo sont placés au préalable dans l'espace de travail des élèves / vidéoprojecteur pour la correction / fiche d'activité élève (voir ci-dessous, pages 5 et 6 de ce document)

Lien vers une carte interactive avec les extraits vidéo : <https://www.thinglink.com/scene/625751251593723906>

Possibilité d'utiliser Edu-pad pour un travail collaboratif (<http://edu-pad.ac-versailles.fr/>)

1. Travail en groupes à partir de la vidéo « Attention grands travaux » (en ligne sur le site de La Chaine Parlementaire), séquencée par le professeur :

- les élèves doivent compléter les cases correspondant à chaque problématique interrogée dans le reportage

- chaque groupe compte au moins deux binômes de travail (un seul de ces binômes sera interrogé à l'oral)

Groupe 1 : l'historique + le barrage + la Caserne

Groupe 3 : ceux qui vivent du tourisme dans et autour du Mont

Groupe 2 : la question de l'accès au Mont

Groupe 4 : le parc de stationnement

N. B. : On peut procéder à un autre découpage du documentaire, par acteur notamment

Durée : 15 à 20 minutes (moins selon l'avancée du travail lors de la première séance)

2. Mise en commun :

- un binôme de chaque groupe passe au tableau (par tirage au sort) et présente le thème qu'il avait à étudier

(Possibilité d'évaluer la prestation orale, compétence 1 « maîtrise de la langue française », capacité

« dire », item « Développer de façon suivie un propos en public sur un sujet déterminé »)

- la correction se fait en même temps (les élèves complètent alors les cases de leur propre fiche). On termine la correction par la partie « enjeux du développement durable »

Durée : 30 minutes

C. MISE EN PERSPECTIVE (durée : 40 minutes ; voir fichier "démarche générale")

LE MONT SAINT MICHEL, UN SITE TOURISTIQUE FACE AUX DEFIS DU DEVELOPPEMENT DURABLE

<u>Où se trouve le Mont Saint-Michel ?</u>	<u>Un site touristique majeur...</u> - type de site touristique : - que vient-on voir / visiter ? - un site classé : - nombre de visiteurs par an / origine des touristes :	<u>...qui était menacé</u> Problème « naturel » Problème paysager :
--	---	---

<u>Quelles solutions ont été adoptées ?</u> - depuis quand ? début et fin des travaux ? - les différents aménagements : - quel coût ?	<u>Qui agit ? Les acteurs</u> - Maîtrise d'ouvrage : - Financeurs publics : - Financeurs privés :
--	--

Face à ces aménagements, des réactions variées... (voir activité 2)

Synthèse : Le Mont-Saint-Michel face enjeux du développement durable

le pilier économique :	le pilier social :	le pilier environnemental :
------------------------	--------------------	-----------------------------

LE MONT SAINT MICHEL, UN SITE TOURISTIQUE FACE AUX DEFIS DU DEVELOPPEMENT DURABLE

<p><u>Où se trouve le Mont Saint-Michel ?</u></p> <p>Au Nord-Ouest de la France, dans la région Basse-Normandie, dans le département de la Manche, à la frontière avec la Bretagne.</p> <p>Ilot rocheux situé dans une baie qui porte son nom.</p>	<p style="text-align: center;"><u>Un site touristique majeur...</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - type de site touristique : site culturel (patrimoine) et naturel (baie) - que vient-on voir / visiter ? l'abbaye bénédictine (construite entre le XI et XVIe siècle) et le village qui se trouve à ses pieds + la baie - un site classé : classé au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1979 - nombre de visiteurs par an / origine des touristes : 2.5 millions de visiteurs, qui viennent de France mais aussi du reste de l'Europe et du monde entier 	<p style="text-align: center;"><u>...qui était menacé</u></p> <p>Problème d'ordre naturel : ensablement de la baie et du Mont (à cause de la digue-route, des terres gagnées sur la mer...), le Mont-Saint-Michel perdait son caractère insulaire</p> <p>Problème paysager : le parking au pied du Mont défigurait le site</p>
<p style="text-align: center;"><u>Quelles solutions ont été adoptées ?</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - depuis quand ? début et fin des travaux ? décision prise en 1995, les travaux ont débuté en 2005 (après études) et devraient être achevés en 2015 (donc 20 ans entre décision et fin du projet !) - les principaux aménagements pour rendre au Mont son caractère insulaire : <ul style="list-style-type: none"> - destruction de la digue-route et du parking au pied du Mont - construction d'un pont-passerelle pour accéder au Mont / le parking se trouve 2.5 km en amont, l'accès se fait à pied, par hippomobile ou en navettes (bus). - construction d'un barrage sur le Couesnon qui doit chasser les sédiments qui s'accumulent dans la baie - quel coût ? 200 millions d'euros + 24 millions d'euros pour parkings et navettes 		<p style="text-align: center;"><u>Qui agit ? Les acteurs</u></p> <p><u>Maître d'ouvrage (responsable des travaux) :</u> Syndicat Mixte Baie du Mont-Saint-Michel (qui regroupe les collectivités territoriales concernées)</p> <p><u>Financeurs publics :</u> UE, Etat français, collectivités territoriales (régions Basse-Normandie et Bretagne, départements de la Manche et de l'Ille et Vilaine, communes du Mont-Saint-Michel, de Beauvoir et de Pontorson) Agence de l'eau Seine-Normandie et Loire-Bretagne</p> <p><u>Financeurs et acteurs privés :</u> société Veolia Transport (parking et navettes)</p>
<p>Face à ces aménagements, des réactions variées... (voir activité 2)</p>		
<p>Synthèse : Le Mont-Saint-Michel face enjeux du développement durable</p>		
<p>le pilier économique :</p> <p>problème de la baisse de fréquentation liée aux travaux : manque à gagner pour commerçants, hôteliers, restaurateurs, ceux qui vivent du tourisme autour et dans le Mont-Saint-Michel</p> <p>coût du projet élevé</p>	<p>le pilier social :</p> <p>un site qui se « sanctuarise » : sentiment de dépossession de la part des locaux (ceux qui vivent à proximité du Mont) très attachés au Mont-Saint-Michel / question des accès aux communes riveraines.</p>	<p>le pilier environnemental :</p> <p>rétablissement du caractère maritime du Mont</p> <p>préservation de la biodiversité du site : site Natura 2000, classé zone humide d'importance internationale (faune et flore fragile)</p> <p>Respect de normes pendant les travaux</p>

Fiche élève – activité 2

L'activité touristique dans et autour du Mont Saint-Michel depuis le début des travaux

Qui en parle ?

Inquiétudes / Sont-elles fondées ?

Historique du tourisme au Mont Saint Michel

Qui en parle ?

L'accès au Mont au cours des décennies

Avis sur les aménagements récents :

Les ouvrages d'accès / l'accès au Mont

Qui en parle ?

Avantages	Inconvénients / problèmes

Des conditions d'accès en évolution :

-
-
-

Le barrage et les aménagements hydrauliques

Qui en parle ?

Description

Evolution de la fréquentation touristique sur le barrage



Le parc de stationnement

Qui en parle ?

Avantages	Inconvénients / problèmes

Modification apportée en 2013 :

Les aménagements à la Caserne

Qui en parle ?

Types d'installations / aménagements :

Impacts des nouveaux aménagements sur la fréquentation des commerces de la Caserne ? pour l'accès à la Caserne ?

Correction

L'activité touristique dans et autour du Mont Saint-Michel depuis le début des travaux

Qui en parle ? hôtelier-restaurateur montois P. GAULOIS, administrateur de l'abbaye (JM BOURE), responsable centre équestre (JP JOUVIN), guide de randonnée (S ; GUENO).

Inquiétudes / Sont-elles fondées ?

- crainte que les travaux et les nouvelles conditions d'accès ne fassent baisser la fréquentation au Mont : diminution du chiffre d'affaires pour les acteurs touristiques
- modification des conditions d'accès : interdiction pour les randonneurs à cheval d'utiliser le pont-passerelle
- lâchers d'eau du barrage limitent le temps possible pour la traversée de la baie à pied (randonneurs)

Baisse de la fréquentation en 2012 mais embellie à partir de l'été 2013

Le barrage et les aménagements hydrauliques

Qui en parle ? Romain DESGUEE, ingénieur, responsable du barrage

Description : barrage-prototype ouvert au public construit entre 2006 et 2009 pour chasser sédiments qui s'accumulent dans la baie / construit pour laisser vue sur le Mont

Evolution de la fréquentation touristique sur le barrage : barrage visité par touristes même si chute fréquentation en 2013 (changement de l'arrêt des navettes)

Historique du tourisme au Mont Saint Michel

Qui en parle ? Henri DECAËNS, membre de l'association Les Amis du Mont-Saint-Michel

L'accès au Mont au cours des décennies : accès à pied à marée basse Puis construction de la digue-route en 1879 / tramway puis automobiles (parking au pied du Mont)

Avis sur les aménagements récents : positif



Les ouvrages d'accès / l'accès au Mont

Qui en parle ? Eric VANNIER, le maire du Mont-Saint-Michel, touristes (français et étrangers), PH CATHONNET, membre d'une association de riverains, des gens de la baie (locaux)

Avantages	Inconvénients / problèmes
- parking plus accueillant, mieux aménagé - Mont plus silencieux, paysage préservé	- parking plus éloigné : touristes doivent marcher davantage - prix du parking dissuasif - l'accès au Mont des locaux - accès des vélos interdit sur pont-passerelle

Des conditions d'accès en évolution :

- départ des navettes depuis le parking depuis été 2013
- gratuité du parking le soir entre 19h et 2h du matin (pour locaux) depuis été 2013
- accès des vélos sur le pont-passerelle en discussion

Le parc de stationnement

Qui en parle ? Le maire du Mont-Saint-Michel (et responsable du groupe La Mère Poulard qui possède hôtels et restaurants sur le site), Eric VANNIER et le Président du syndicat mixte de la Baie, Laurent BEAUVAIS

Avantages	Inconvénients / problèmes
- parking déplacé (celui qui se trouvait au pied du Mont a été détruit) : paysage du site préservé - navettes gratuites	- parking payant et tarif élevé (8.5 euros puis 12.5 euros) : dissuasif pour les touristes, baisse de fréquentation - parking éloigné du site

Modification apportée en 2013 :

Départ des navettes gratuites depuis le parking (et non depuis la Caserne) mais hausse du prix du parking

Les aménagements à la Caserne

Qui en parle ? blogueur et membre association de riverains « Agir ensemble pour le Mont-Saint-Michel » Ph. CATHONNET

Types d'installations / aménagements : hôtels, restaurants, parking payant, barrière pour réglementer l'accès, centre d'information touristique (CIT)

Impacts des nouveaux aménagements sur la fréquentation des commerces de la Caserne ? pour l'accès à la Caserne ? Traversée à pied (non plus en voiture) donc fréquentation des commerces toujours la même voire en hausse / accès compliqué : il faut se garer au parking payant (route fermée par une barrière) ou avoir un code pour pouvoir se garer dans la Caserne (code fourni aux clients des restaurants ou hôtels ayant effectué une réservation)